

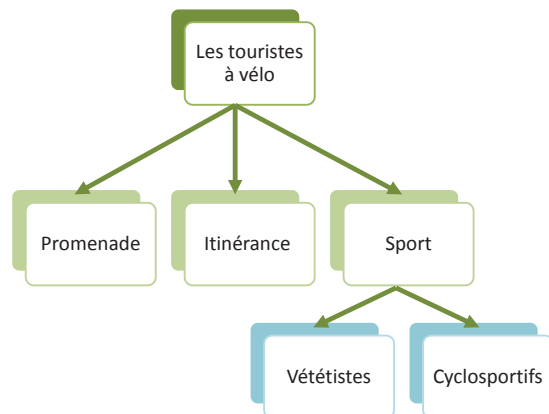
Depuis le début des années 2000, les sports de nature connaissent un essor sans précédent qui peut être dû à un accroissement du temps libre, à un besoin de retour à la nature, à un style de vie plus décontracté et au besoin d'être bien dans son corps. Les pratiquants des sports de nature sont en général une clientèle jeune, masculine, aisée et urbaine.



Les spécificités du vélo :

Le vélo est la première pratique sportive des français avec 44,8% de la population (44% en Champagne-Ardenne) [source : FPS : IPSOS 2007]. La France est la 1ère destination programmée par les tour-opérateurs pour les voyages à vélo avec la vallée de la Loire comme produit phare.

Qui sont les touristes à vélo ?



Pratique de promenade

Ce sont les vacanciers qui veulent découvrir le territoire en faisant du vélo ou encore qui se déplacent en vélo sur leur lieu de vacances. Ils sont les plus nombreux (estimés à 94% des cyclistes). En famille, ils parcourent moins de 40km par jour à une allure réduite sur des circuits protégés et faciles. Leurs dépenses moyennes sont de 10 à 15€ (repas, location...) par jour et par personne lorsqu'ils sont en excursion et jusqu'à 50€ en séjour.

Ils recherchent des parcours sécurisés, une bonne signalétique, des services de location et de réparation.

Pratique itinérante

Dans cette catégorie il faut encore distinguer les cyclotouristes qui appartiennent à un club et les personnes qui pratiquent le vélo itinérant. Les premiers sont organisés en club et voyagent en groupe, ils ont le goût du sport mais contrairement aux cycloportifs prennent le temps de s'arrêter pour profiter du paysage.

Les seconds sont encore peu nombreux parmi les français mais très développés parmi les clientèles nord européennes : Allemagne, Pays-Bas, Belgique, Scandinavie et Grande-Bretagne [NB : les premières clientèles étrangères en Ardennes sont : Pays-Bas, Belgique, Grande-Bretagne et Allemagne]. Cette pratique ne représente que 3% du tourisme à vélo en France mais ce marché s'avère porteur pour les destinations

rurales notamment. Les itinérants voyagent sur plusieurs jours à un rythme assez soutenu seul, en couple ou en petit groupe. Ils constituent le segment de clientèle le plus intéressant en matière de retombées économique : 66€ par jour par personne contre 27€ pour un touriste moyen. Ils sont les plus demandeurs de services : équipements et hébergements adaptés. Les itinérants doivent pouvoir louer vélo et accessoires, laisser leurs vélos à l'abri et en sécurité, réparer et nettoyer leurs vélos, repartir avec des vêtements propres et secs, préparer l'itinéraire du lendemain, connaître la météo, partir tôt le matin en ayant pris un petit-déjeuner copieux, faire transporter leurs bagages

Les exemples de fréquentation de la Suisse à vélo ou encore le long du Danube laissent présager un développement important de cette pratique à condition que les services répondent à la demande. La Voie Verte Trans-Ardenne, qui relie Givet à Montcy-Notre-Dame et bientôt Sedan puis Mouzon (2011) va permettre aux itinérants du nord de l'Europe de rejoindre la Méditerranée en passant par le Ravel (Belgique) puis par les Ardennes françaises.

À lire pour mieux connaître les cyclotouristes :
<http://www.eurovelo6.org/le-voyage-a-velo>

Pratique sportive

Cette catégorie est assez peu représentée. Les touristes à vélo « sportifs » pratiquent souvent en groupe à des vitesses et sur des distances importantes. Qu'ils s'exercent sur route ou sur des terrains pour VTT, ils ne s'arrêtent pas, ne s'intéressent pas (ou peu) au territoire. Leurs attentes sont semblables à celles des itinérants, à noter cependant une demande fréquente de transports des bagages et de repas énergétiques.

Cette présentation des touristes à vélo reste synthétique. L'engouement pour le vélo a favorisé l'émergence de nouvelles pratiques (rando VTT, free ride...) à découvrir sur www.ffct.org

Conseils promo :

- Les touristes à vélo appartiennent essentiellement aux catégories socioprofessionnelles moyennes voire élevées, même si la pratique tend à se généraliser à toutes les couches de la société

- Les individuels :

Pour s'informer sur leurs vacances, les touristes à vélo privilégient Internet. Si vous avez un site Internet, choisissez avec soin les mots qui apparaissent pour être présents le plus haut possible dans les résultats Google, répétez plusieurs fois sur la même page vos mots clés (week-end à vélo, séjours actifs en Ardennes, etc.).

Puisqu'ils sont très exigeants quant aux services attendus, le bouche à oreille joue un rôle essentiel. Là encore Internet entre en jeu avec les forums de voyages (type Trip Advisor, le forum du Guide du Routard, etc.) où les touristes échangent leurs impressions sur leurs voyages, recommandent un hôtel, une destination, un restaurant... qui leur ont plu.

- Les groupes :

Pour intéresser les groupes de cyclotouristes, vous pouvez contacter les clubs, toutes les adresses sont disponibles sur le site de la Fédération Française de Cyclotourisme : www.ffct.org

Le saviez-vous ?

Il existe un **Schéma Régional de Développement des Véloroutes et Voies Vertes**. Son but est de stimuler la mise en œuvre des véloroutes et voies vertes, d'assurer une cohérence régionale des itinéraires ainsi qu'une promotion globale. À court terme, une charte de qualité régionale sera mise en place pour les prestataires qui accueillent les touristes à vélo.

Voici les principaux services qui seront demandés pour être affilié au réseau de la Champagne et des Ardennes à Vélo :

- 1 Apporter un accueil personnalisé aux touristes à vélo
- 2 Mettre à disposition les informations touristiques et de services utiles à un séjour dans la région
- 3 Fournir aux touristes à vélo les informations spécifiques à la découverte du territoire à vélo
- 4 Offrir la possibilité de laver et sécher le linge (gratuit ou payant)
- 5 Être équipé d'un abri à vélos sécurisé de plain-pied
- 6 Pouvoir mettre à disposition un kit de réparation complet pour les petites avaries
- 7 Disposer des équipements nécessaires pour le nettoyage des vélos
- 8 Offrir un petit déjeuner adapté aux besoins des touristes à vélo
- 9 Offrir la possibilité aux touristes à vélo d'effectuer un départ matinal (7h30)
- 10 Offrir la possibilité de préparer un panier repas pour le déjeuner (payant et sur commande dès l'arrivée).
- 11 Organiser la possibilité de se restaurer sur place ou à proximité
- 12 Assurer une ouverture au minimum 5j par semaine du 1er mai au 30 septembre

Afin d'améliorer la qualité des services aux touristes à vélo, il existe des aides régionales et européennes. Ces subventions, sous réserve d'être localisé à proximité immédiate de la Voie Verte Trans-Ardennes de Givet à Mouzon et des Itinéraires Ardennais, peuvent être accordées pour « améliorer l'offre de services de long des itinéraires touristiques » : création de relais vélo, service de location, réparation par exemple. Pour connaître les critères d'éligibilité et savoir comment bénéficier d'une subvention, vous pouvez contacter le chargé de mission tourisme de votre territoire ou consulter le guide du créateur de prestations touristiques dans l'espace pro du site www.ardennes.com



Références

Ouvrages disponibles au service documentation du CDT

- *Les loisirs sportifs de nature, les grandes tendances* – Claudine Desvignes/CD Consultant - Journée technique de l'AFIT – Tourisme et Loisirs sportifs de nature
- *Le discret Big Bang des loisirs sportifs de nature* - Christophe Revéret/Versant Sud - in Cahier Espace 82 Sports de nature. Des territoires et des hommes - juillet 2004
- *Fabriquer une offre adaptée aux évolutions de la demande – L'exemple de l'UCPA* - Yves Belliard/DRDJS de Bretagne et d'Ille-et-Villaine - in Cahier Espace 81 Sports de nature. Evolutions de l'offre et de la demande - mai 2004
- *La Gironde à vélo*, présentation CDT 33 - Journée technique FNCDT – 29 mai 2008
- *L'économie du tourisme à vélo en France* - Altermodal – Journée technique FNCDT – 29 mai 2008
- *Le vélo : enjeu de développement touristique* - Les Départements Cyclables – fiche 6A – juillet 2007
- *Les relais vélo sur les itinéraires véloroutes et voies vertes* - Mission Nationale des véloroutes et voies vertes – fiche 1 – janvier 2005
- *Véloroute et voies vertes : tourisme* - Mission Nationale des véloroutes et voies vertes – fiche 5 – janvier 2005
- *Mini-guide n°12 : France à vélo – France des voies vertes, les clés de la réussite* - ODIT France – 2006
- *Schéma régional des véloroutes et voies vertes en Picardie – charte qualité* - Altermodal – Février 2006
- *Cahier technique hébergeurs - Comment accueillir une clientèle de cyclistes ?* - CDT 44
- *Freins et leviers de la mise ne marché du produit vélo* - Loire Valley Travel – Journée technique FNCDT – 29 mai 2008
- *Vélo et tourisme, comment changer de braquet ?*, in DEPTOUR Mag n°29 – décembre 2008
- *Programme de mise en œuvre du schéma régional véloroutes et voies vertes* – CRT Champagne-Ardenne - 2008

Sites Internet à visiter :

www.departements-cyclables.org
www.af3v.org
www.voiesvertes.com
www.tourisme.gouv.fr
www.loire-atlantique-tourisme.com
www.odit-france.fr

